

## Déclaration FO au CTSD du 6 février :

Monsieur L'Inspecteur d'académie,

Mesdames & Messieurs les membres du CTSD

La carte scolaire dont nous discutons aujourd'hui est centrée par l'exigence gouvernementale de supprimer 14000 postes.

Ils s'ajoutent aux 16 000 suppressions de postes de la rentrée 2011, et à toutes celles qui ont eu lieu depuis 2003, soit plus de 80 000.

Dans le 1er degré alors que le ministre reconnaît 3000 élèves supplémentaires 5700 postes sont supprimés.

En application de cette exigence, dans notre département, nous devrions rendre 42 postes alors que nous attendons 1100 élèves supplémentaires.



Monsieur L'Inspecteur d'académie,

Le projet que vous nous présentez n'est pas tenable. Il engage une nouvelle régression de l'école publique. Ce projet prévoit 62 fermetures et blocages de classes, la fermeture de 96 postes de Rased, 10,5 postes d'intervenants en langue, 7,5 postes de directeurs d'établissement spécialisé, 4 maîtres formateurs, 4,5 moyens syndicaux, une clin, ... Au total, on compte 172,75 fermetures et 15 blocages contre 70,75 ouvertures. Le différentiel, 117 postes, est considérable, trop considérable.

Vous vous disposez donc à garder en réserve ces postes pour les « ajustements de juin et septembre ». Les « précautions » que vous prenez sont directement liées à l'extrême difficulté de gérer cette rentrée. Depuis la mise en œuvre de la RGPP toutes les solutions pour retirer des postes ont été utilisées. Maintenant, ce sont les Rased que vous vous apprêtez à démanteler.

De plus, des directeurs d'école nous ont fait savoir que les prévisions que vous mentionnez dans les documents de travail ne correspondent pas à la réalité ; elles semblent correspondre à la seule montée pédagogique. Même dans les secteurs et communes en expansion, vous proposez des blocages ou fermetures alors que les directeurs savent pertinemment que vos prévisions seront dépassées. Il est totalement anormal d'exécuter des mesures de carte scolaire irréversibles sur des chiffres dont on sait par avance qu'ils ne correspondront pas à la réalité de la rentrée.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous décidez ainsi d'imposer des fermetures à partir d'effectifs prévisionnels arbitrairement. C'est inacceptable. Nous demandons que tous les dossiers que nous défendons, s'appuyant sur des effectifs prévisionnels sérieux, soient pris en compte.

Monsieur l'inspecteur d'académie,

si ce projet était maintenu tel quel ou modifié à la marge, les conséquences directes seraient considérables :

les classes seraient surchargées, toujours davantage ; les conditions de travail des maîtres continueraient de se détériorer ; les élèves fragiles auraient de moins en moins droit à une prise en charge spécifique et vivraient toujours plus l'échec scolaire ; la fermeture des Rased et la fermeture des postes de directeur d'établissement spécialisé que vous envisagez ne sont-elles pas la marque de l'abandon du droit à un enseignement et à des soins adaptés pour les élèves les plus fragiles ? Enfin la scolarisation des enfants de moins de 3 ans continuerait de s'effondrer.

Je tiens aussi à considérer les problèmes que l'on pourrait qualifier de "dégâts collatéraux".

Encore plus de postes seraient pourvus à titre provisoire ce qui est largement préjudiciable pour

la préparation de la rentrée : encore plus de personnels seraient nommés à titre provisoire et ne pourraient anticiper leur rentrée ; leur mobilité serait accrue. La stabilité des équipes serait altérée, la répartition des élèves et des classes retardée et complexifiée ; la rentrée scolaire à refaire pour chaque mesure de carte scolaire de septembre.

Avec les fermetures, les priorités Rased, les postes fléchés, le mouvement serait profondément bloqué.

Avec les suppressions de postes, voilà la rentrée qui se préparerait.

Il n'y aurait plus d'autre perspective pour préparer l'avenir de la jeunesse que la poursuite sans fin des suppressions de postes et la mise en œuvre de réformes dans le cadre de la RGPP ?

Il n'y aurait plus d'autre choix que de discuter des « leviers » à utiliser, entre l'augmentation des effectifs dans les classes, le démantèlement de l'enseignement spécialisé, les postes de RASED ou de remplaçants ?

Le discours officiel sur la prétendue personnalisation de l'enseignement et une efficacité renforcée est à mille lieux des réalités vécues sur le terrain.

A l'opposé de cette perspective, il y a la rentrée que veulent les personnels, personnels qui se battent avec leurs organisations syndicales pour en finir avec la RGPP.

A l'appel de FO, de la FSU, de SUD, de la CGT ils ont fait grève et ont manifesté le 31 janvier pour obtenir l'annulation de toutes les suppressions de postes, l'abandon du projet de réforme de l'évaluation. La grève et la manifestation, en dépit des conditions difficiles étaient remarquables.

Pour nous, la seule alternative à la régression de l'école c'est la satisfaction de ces revendications. Aucune suppression n'est justifiée, toutes doivent être annulées, telle est notre revendication.

Toutes les revendications de rétablissement des postes dans les établissements, les écoles, les services, exprimées par nos collègues, sont légitimes. Pour FO la revendication était, reste et restera le moteur du progrès.

Aussi nous émettons un vœu adressé au ministre, vœu que nous soumettons au vote de ce CTSD.